



HAL
open science

Licence professionnelle Gestionnaire export Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestionnaire export. 2012, Université de Lorraine. hceres-02038157

HAL Id: hceres-02038157

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038157v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestionnaire export

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestionnaire-export

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP130004709

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut universitaire de technologie Nancy-Charlemagne à Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

Créée en 2001, la formation est portée par l'institut universitaire de technologie de Nancy-Charlemagne où elle est localisée, et a pour composantes associées la Faculté de droit, des sciences économiques et de gestion et la Faculté des lettres et sciences humaines. La licence forme des professionnels capables de contribuer au développement des ventes à l'étranger en apportant des compétences dans le domaine commercial et dans l'administration des contrats commerciaux. Elle forme aux techniques et à la réglementation des échanges internationaux, aux règles fiscales et aux systèmes comptables étrangers, et aux langues étrangères.

Les métiers visés sont ceux de responsable de service import-export, de chargé de clientèle, de cadre polyvalent à compétence internationale, d'administrateur des ventes à l'export, de gestionnaire de commerce électronique international. La licence accueille un public en formation initiale et, en 2009 et 2010, quelques personnes en formation continue.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

A la lumière des trois enquêtes dites « nationales », mais qui sont plus exactement des enquêtes internes de l'établissement à six mois (dont on lit pourtant dans la fiche d'évaluation qu'elle serait à 18 mois pour 2009), l'insertion professionnelle est très nettement insuffisante eu égard aux attentes qu'on puisse avoir d'une licence professionnelle. Les taux d'emploi se situent en effet selon ces enquêtes entre 20 et 40 % (40 % pour les diplômés de 2008, 23 % pour ceux de 2010).

Les poursuites d'études se situent corrélativement à des niveaux très élevés dans ces enquêtes (contrairement aux données qui figurent dans le tableau des indicateurs rempli ci-après par l'établissement) : tels que fournis par ailleurs, les taux de poursuite d'études sont très élevés (allant jusqu'à 70 % pour les diplômés de 2009). Si les résultats de l'enquête de suivi propre, réalisée en 2011 sur 15 diplômés de trois années d'études, affichent des résultats différents, ils sont trop ponctuels, insuffisamment explicites sur le plan méthodologique et trop contradictoires avec les autres enquêtes pour qu'on puisse en tirer une conclusion fiable.

Les inscrits provenant de brevets de techniciens supérieur ou de diplômes universitaires de technologie trouvent en tout cas manifestement dans la licence un support pour des poursuites d'études. Cela ne surprend pas à l'examen du site web de la formation qui précise que les poursuites d'études peuvent être envisagées à l'étranger ou dans le cadre du diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI), ou en institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) pour un recrutement en tant qu'enseignant du second degré. Il n'est pas souhaité d'ouvrir en alternance la formation mais celle-ci compte depuis 2009 du public de formation continue.

Les liens tissés avec les entreprises sont peu étoffés et il n'existe pas de partenariat formalisé. Le nombre de professionnels intervenant dans les enseignements est conséquent mais le volume horaire global qu'ils assurent est minimal. Ils participent cependant activement au fonctionnement de la licence (stages, projets tuteurés, soutenances, conseil de perfectionnement).

L'équipe pédagogique n'est pas présentée au complet dans le dossier. Le programme d'études est en adéquation avec le besoin de formation ; des enseignements ou soutenances se font en anglais, ce qui est très formateur pour une licence professionnelle dédiée aux échanges internationaux. Le volume des projets tuteurés est cependant insuffisant eu égard à la réglementation en vigueur. Par ailleurs, la licence n'accueille pas de public issu de L2 et ne bénéficie nullement en la matière de la présence des UFR associées.

- Points forts :

- L'accueil d'un public en formation continue depuis 2009.
- Les bons contenus des enseignements et l'existence de cours et les soutenances en langue anglaise.

- Points faibles :

- Des résultats d'insertion très faibles.
- Les très nombreuses poursuites d'études.
- L'absence d'inscrits provenant de L2.
- Des données contradictoires ou manquantes dans le dossier.
- L'absence d'évolution et notamment, de volonté d'ouverture en alternance.
- Le volume non réglementaire du projet tuteuré.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de travailler à une forte amélioration de l'insertion professionnelle, ce qui suppose de faire reculer massivement les poursuites d'études. Dans cette perspective, la qualité de l'information concernant l'insertion devrait tout d'abord être sensiblement améliorée. Des enquêtes de suivi propre annuelles seraient à cet égard indispensables. Elles devraient faire l'objet d'une analyse en conseil de perfectionnement pour faire évoluer la formation en prenant en compte les besoins du monde professionnel.

On devrait également chercher à modifier radicalement l'image de la formation vis-à-vis de son public. Il conviendrait de sélectionner un public qui vise l'insertion immédiate : identifier les caractéristiques de ceux qui cherchent la poursuite d'études, spécifier sur cette base des critères et des procédures de sélection des candidats, communiquer en retirant du site web les perspectives de prolongement des études.

On devrait également chercher à améliorer l'insertion en développant et en formalisant les liens avec les milieux professionnels. Une ouverture en alternance pourrait également être un moyen de renforcer les partenariats avec les professionnels tout en changeant l'image de la formation vis-à-vis de son public. On devrait également rendre effectives les passerelles invoquées pour inscrire des étudiants issus de L2 en activant les liens avec les composantes associées. Enfin, il est nécessaire de respecter le cadre réglementaire qui dispose que le projet tuteuré représente au moins un quart du volume de formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Nombre d'inscrits	30	33	27
Taux de réussite	96,60	100	96,30
Pourcentage d'inscrits venant de L2			
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	43,30	45,50	32,10
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	56,70	54,50	64,30
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)			96,40
Pourcentage d'inscrits en formation continue			3,60
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)			
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels			26 %
ENQUETES NATIONALES			
	Année (2)	Année (2)	Année (2)
Taux de répondants à l'enquête	61,90 %	78,60 %	86,70 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	40 %	20 %	23,10 %**
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0 %	0 %	7,70 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	20 %	10 %	15,40 %
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	Année (2)	Année (2)	Année (2)
Taux de répondants à l'enquête	NC	NC	NC
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	NC	NC	73
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	NC	NC	25
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	NC	NC	2



- (1) *Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.*
- (2) *Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.*



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Gestionnaire-export

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP130004709

L'équipe pédagogique a bien pris note des commentaires et des préconisations formulés par les experts de l'AERES et apporte quelques précisions et réponses.

a. Les enquêtes de suivi

L'enquête « dite » nationale montre des insuffisances et des contradictions flagrantes. Certains tableaux sont inexploitable et on ne peut en tirer de résultats fiables (exemple : taux de poursuite d'études : 0%, réparti entre d'autres établissements et l'Université de Nancy 2 à raison de 31,8% et 40,9%, pour un total de 72,7 %) (cf. Annexe 1).

La réalité pour l'année 2009-2010 est que 73% des étudiants ayant répondu à l'enquête du printemps 2011 (15 étudiants sur 31) ont obtenu un emploi, tandis que 26% poursuivaient leurs études.

Explication de la différence entre les données de 23.1% et de 73% :

Il n'y a pas de résultat, dans l'enquête dite nationale, à 18 mois, pour la promotion 2010 ; nous ne pouvons donc les comparer avec ceux que nous avons obtenus en interne, c'est-à-dire les 73 %.

L'enquête nationale à 6 mois a été réalisée à chaque fois entre l'obtention du diplôme (les jurys ayant lieu fin septembre/début octobre de chaque année) et le 1er décembre de la même année. Or, bien souvent, lorsque les étudiants ne sont pas directement embauchés par l'entreprise au sein de laquelle ils ont effectué leur stage, ils ne commencent la recherche d'emploi qu'une fois ce stage fini, voire quelques semaines après le jury. Notre enquête a été quant à elle menée sur un terme plus long, puisque les étudiants de la promotion 2010 ont été interrogés au printemps 2011.

Ainsi, entre décembre 2010, date de l'enquête nationale à 6 mois et le printemps 2011, date de l'enquête interne sur la promotion 2010, les étudiants qui n'avaient pas d'emploi en décembre ont, entre temps, eu l'opportunité d'en trouver un, ce qui explique la différence entre un taux d'emploi au printemps 2011 de 73%, largement supérieur aux 23,1% de décembre 2010.

b. Un taux de poursuite d'études trop élevé : solutions pour abaisser ce taux

→ Pas de lettre de recommandation :

Avant 2009, nous ne recommandions que très exceptionnellement des étudiants pour la poursuite d'études (il s'agissait alors par exemple du ou de la major de promotion voulant effectuer un master). Depuis 2009, nous refusons toute recommandation pour une poursuite d'études, mais nous ne pouvons aller à l'encontre des politiques des masters qui recrutent sans hésiter des étudiants issus de licences professionnelles.

→ Un encouragement systématique à la recherche d'emploi

Nous encourageons tous nos étudiants à rechercher un emploi dès la fin de la licence, afin qu'ils profitent de cette voie courte et professionnalisante : les entreprises recherchent en effet du personnel directement opérationnel, ce qui correspond à la vocation de cette licence. Nous le rappelons à la rentrée et tout au long de l'année, en décourageant systématiquement toute poursuite d'études.

La communication autour de la licence a été faite dans cette voie durant l'année 2011-2012 et nous insisterons encore sur ce message auprès des futures promotions.

Nous relayons systématiquement auprès des étudiants toutes les offres d'emploi qui proviennent des partenaires institutionnels de l'IUT.

→ Un critère de sélection supplémentaire :

Nous apporterons un nouvel élément d'appréciation au dossier de candidature à cette licence : la lettre de motivation devra mettre avec précision l'accent sur le choix de cette licence dans le cadre d'un projet professionnel à court terme.

Par un critère de sélection supplémentaire, nous nous assurerons du projet professionnel. En effet, dans le dossier d'inscription, la lettre de motivation sera composée de deux points à développer : le projet professionnel d'une part, la motivation à entrer en licence professionnelle et non en licence générale. Nous évaluerons ainsi la motivation des candidats à poursuivre directement par une insertion professionnelle, en recoupant l'argumentaire des deux précédents points. Nous organiserons également des entretiens pour nous assurer en face-à-face des motivations professionnelles solides des candidats.

Nous sélectionnerons ainsi les étudiants sur ce critère supplémentaire et écarterons ceux qui montrent la volonté de poursuivre ensuite leurs études.

→ Modification du site web

La modification du site web, notamment du contenu de l'onglet « débouchés », sera demandée à l'Université de Lorraine.

Les termes de cet onglet vont en effet à l'encontre de la politique de communication menée au sein de la licence.

Ce site sera actualisé en conséquence dans les plus brefs délais.

c. Le nombre d'heures dédiées projet tutoré

Nous prévoyons dès la rentrée prochaine, un volume horaire plus conséquent pour le projet tutoré : 125 heures sont prévues par étudiant (5 heures par semaine, sur 25 semaines de cours), soit le quart du volume de formation.

d. Les liens avec les entreprises

Une coopération avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, section *International*, est prévue pour l'année 2012-2013 : nous avons établi avec son directeur un programme composé de conférences et de cours dispensés par lui-même et des membres de son réseau, dont un consultant export :

- le directeur prévoit d'effectuer un séminaire de 12h sur les modalités d'aides aux entreprises qui souhaitent aller à l'international. Il a d'ores et déjà participé cette année à deux conférences, l'une animée seul pour présenter le rôle de la CCI International, l'autre en collaboration avec M. Mondrian, de la société GlaGla (Baliston) (conférence en anglais).
- l'un de ses collègues prévoit une séance de 3h sur la gestion des exportations en PME.

De plus, il est prévu pour l'année 2012-2013, que trois projets tutorés soient organisés avec la CCI International, en collaboration avec le directeur et son service :

- un projet de création d'un document synthétisant tous les dispositifs d'aide à l'export appelé « mode d'emploi des aides à l'export »
- deux autres projets en collaboration avec le directeur de la CCI international et un consultant export qui travaille avec la CCI, projets relatifs au diagnostic et à la prospection à l'international. Ces projets tutorés consisteront à faire travailler les étudiants avec des PME de la région désireuses de s'implanter à l'international. Ils auront un diagnostic pays à réaliser, de la prospection à effectuer pour faire émerger les opportunités de développement pour la PME concernée et le suivi des opérations à mener.

Ces projets tutorés permettront d'offrir aux étudiants un travail en lien direct avec la réalité de l'entreprise.

La collaboration avec les entreprises sera également renforcée en mettant en place des visites d'entreprises, transporteurs notamment, afin que les étudiants perçoivent la réalité du terrain.

Une coopération par le biais d'une juriste de droit allemand, Mme Claudia Topp, Referatsleiterin (Zulassung privater Sicherheitsdienste zum Schutz von Handelsschiffen, Bundesamt für Wirtschaft und Ausfuhrkontrolle)¹, a été entamée en 2011-2012 et a notamment permis l'organisation de conférences avec entre autres le vice président exécutif d'Areva, M. Sandro ZERO, un responsable du SBDU (service des biens à double usage de l'état français), M. Devienne, deux membres de la direction des douanes du Luxembourg, messieurs Dicken et Lentz, ainsi que Mme Aimé, Credit Manager chez Mersen.

e. le volume horaire des intervenants professionnels :

Le volume horaire des professionnels ne cesse de croître et nous avons un volume horaire prévu pour 2012-2013 supérieur à celui de 2011-2012 (cf. tableaux ci-dessous). Il est par exemple prévu qu'une intervenante anime 6 séances sur 3 jours consécutifs, soit 18h de formation. Cette forme de séminaire sera à l'avenir développée.

Volume horaire des intervenants professionnels pour l'année universitaire 2011-2012 :

FONCTION	ENTREPRISE	INTERVENTION	VOLUME HORAIRE
Directeur administratif et financier	Spimelux transport S.A.	Contrôle de gestion à l'international	8
Export Manager	LORRAINE EXPORT BOIS et CCI 54	Développement international	8
Avocat	Alter-via	Droit anglais	18
directeur de département technique et commercial	GRAS SAVOYE	Conférences Assurance Transport	8
Responsable export	55 - Club Export Meusien	Marketing	10
Consultante	ARIC CONSULTING. Bilbao / Madrid	Négoce international	20
Formateur internet import export	Lorraine Export Bois	Incoterms/import export	10
Juriste d'état (Allemagne)	Etat allemand	Droit allemand	30
Inspecteur	Helvetia	Logistique/assurance transport	20
TOTAL			132

¹ Chef d'unité: Autorisation des sociétés de surveillance privées pour la protection des navires marchands, Office Fédéral de l'Economie et de Contrôle aux Exportations, Allemagne

Volume horaire des intervenants professionnels prévu pour l'année universitaire 2012-2013 :

FONCTION	ENTREPRISE	INTERVENTION	VOLUME HORAIRE
Export Manager	LORRAINE EXPORT BOIS et CCI 54	Développement international	12
Avocat	Alter-via	Droit anglais	18
Directeur de département technique et commercial	GRAS SAVOYE	Conférences Assurance Transport	16
Formatrice export	CCI	Marketing	30
Directeur CCI International	CCI Laxou	CCI, aide à l'export	12
Consultante	ARIC CONSULTING. Bilbao / Madrid	Négoce international	42
Consultant	Attaché CCI International	Consultant à l'export	3
Export Manager	Lorraine Export Bois	Incoterms/import export	16
Juriste d'état (Allemagne)	Etat allemand	Droit allemand	30
Inspecteur	Helvetia	Logistique	20
TOTAL			199

f. L'ouverture en alternance

Pour ce qui concerne le projet d'ouvrir la licence professionnelle gestionnaire export en alternance, il s'avère que les étudiants effectuent prioritairement leur stage à l'étranger. Dans ce cadre, il est difficile d'alterner les périodes de stage et de formation universitaire, même en prévoyant des amplitudes plus importantes. Le stage de 13 semaines permet un investissement sur une période continue et un séjour à l'étranger, qui ne serait pas possible avec un parcours en alternance.

g. Mise en place d'enquêtes de suivi propre annuelles :

Des enquêtes ont été réalisées en 2009-2010 et 2010-2011, mais de façon informelle. Depuis l'année universitaire 2011-2012, une base de données électronique a été créée : elle intègre les critères d'évaluation demandés et sera systématiquement utilisée dans les enquêtes à venir, dès la rentrée prochaine notamment. Elle sera actualisée tous les ans en contactant les étudiants de précédentes promotions.

h. Conseil de perfectionnement :

Le conseil de perfectionnement, constitué de l'ensemble de l'équipe pédagogique (enseignants permanents et professionnels) et de l'équipe des différents responsables du département GEA (directeur du département, directeurs des études, responsables d'autres formations, dont Année Spéciale et autre licence professionnelle) se réunit régulièrement : y sont invités les professionnels, y compris ceux n'intervenant pas directement dans la formation. L'équipe pédagogique les consulte régulièrement afin qu'ils s'expriment sur leurs interventions, tant sur les objectifs que sur les retours.

Il s'est spécialement réuni le **22 mai 2012** pour confronter les attentes des professionnels et les dispositifs mis en place au sein de la licence, afin de répondre au mieux aux besoins des professionnels et de faire évoluer la licence en l'ouvrant davantage sur le monde de l'entreprise. Y ont été envisagés les points suivants : meilleure

adaptation des projets tutorés au monde de l'entreprise et aux préoccupations futures des étudiants, rapprochement avec les entreprises (sous forme de conférences et de visites par exemple), interventions plus conséquentes des professionnels, adaptation des cours des enseignants permanents (davantage de cas pratiques sont envisagés, en droit par exemple), encore plus de cours en anglais. Ces préconisations seront prises en compte dans l'établissement du programme 2012-2013.

i. Le recrutement de L2 :

Le pourcentage d'étudiants originaires de L2 est effectivement faible comparé à celui d'étudiants en provenance de BTS et de DUT. Cela est attribuable à la forte communication auprès des étudiants de BTS et de DUT qui a été faite par les étudiants de LP GE.

A partir de l'année prochaine, la promotion de la licence et la communication auprès des étudiants en L2 à l'université seront accrues et la prospection auprès de ce public encouragée, en utilisant les forums de communication mis en place par l'université.

Nous allons mettre en œuvre une communication plus efficace auprès des étudiants de L2, issus notamment de parcours tels qu'AES ou LEA. Pour les autres licences tertiaires, un programme estival de formation personnalisé et autonome pourrait être mis en place au cas par cas ; il serait sanctionné à la rentrée par des examens dans les matières principales, afin d'accepter ou non l'étudiant.

Annexe 1. Résultats de l'enquête « dite » nationale

Enquête à 6 mois et incohérences statistiques :

Page 10 : Tab 3 : Données à 6 mois

	2006 - 2007	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010
Date d'observation	1er décembre 2007	1er décembre 2008	1er décembre 2009	1er décembre 2010
Nombre de répondants	20	13	22	26
Taux de réponse	74,1 %	61,9 %	78,6 %	86,7 %
% de diplômés en emploi	55,0 %	23,1 %	18,2 %	23,1 %
% d'étudiants en recherche d'emploi	10,0 %	23,1 %	4,5 %	15,4 %

Poursuite d'études

	0,0 %	0,0 %	0,0 %	7,7 %
Autre établissement	35,0 %	38,5 %	31,8 %	15,4 %
Université Nancy 2	0,0 %	7,7 %	40,9 %	34,6 %
% de diplômés en études	35,0 %	46,2 %	72,7 %	57,7 %